



## Déclaration CFE CGC sur la situation économique

### Information-consultation sur la situation économique et financière de l'AFPA : présentation du rapport d'expertise APEX et recueil d'avis

#### Quelle AFPA pour demain ?

Ce titre de notre déclaration pourrait, à première vue, paraître anachronique dans la mesure où il est demandé aux élus, conformément aux obligations légales, de statuer sur une situation économique arrêtée au 31 12 2017, alors qu'au même moment l'ensemble des salariés attend de savoir ce que sera l'AFPA de demain. Poursuivra-t-elle son existence, sous quelle forme et dans quelles conditions sociales ?

Une chose est sûre : l'état d'épuisement de chaque entité constitutive de l'AFPA, individuelle ou collective, le non-sens éprouvé de certaines situations, l'absence de perspectives majeures qui donnent de l'espoir, font qu'en contrepartie, il est impossible de s'enorgueillir du bilan économique 2017 qui nous est présenté. Nous estimons en la matière, que l'absence d'équilibre n'a jamais autant généré d'injustices, de stress entre les gens, de situations délétères et qu'il est urgent de pouvoir reconsidérer l'ensemble, et surtout le personnel à sa juste valeur : une valeur d'utilité sociale ayant la capacité de répondre aux besoins sociétaux de demain.

#### **Un endettement élevé qui s'aggrave et représente 50 % du CA 2018, une trésorerie en grande difficulté**

En analyse de gestion, un endettement peut symboliser le fruit d'un investissement porteur d'avenir à des fins d'opérationnalité stratégique. Ce n'est pas le cas ici. Pour la CFE CGC cet endettement stigmatise l'échec de la tentative de refondation de 2012, (à propos de laquelle nous étions contre), une partie des pertes accumulées depuis, et la problématique d'adaptation d'un outil de production face à l'évolution de son environnement.

**337 Millions d'€ de dettes au 31 12 2017, certainement beaucoup plus à la date d'aujourd'hui**, des besoins de trésorerie proches de 100 M€, nous interpellent sur la capacité de l'AFPA à se projeter vers l'avenir en terme d'investissement RH, de montées en compétences, et de modernisation patrimoniale, choses que nous avons toujours revendiqués.

Avec beaucoup de prescience, nous vous avons alerté il y a plus 2 ans, la gouvernance et la direction générale de l'époque, en réclamant un plan Marshall RH et patrimonial. Chose non effectuée à ce jour et qui nous a entraîné, en l'absence de toute stratégie évolutive et positive, dans une perte de temps, d'énergie, et a exacerbé de l'angoisse chez le personnel.

- Rappelons au personnel, que les 200 M€ d'obligations contractées en 2012 à un taux de 4 % n'ont toujours pas été remboursées.



## Comité Central Entreprise du 11 et 12 octobre 2018

Rappelons aussi que le secours de l'Etat par une subvention exceptionnelle de 33 Md'€ en décembre 2017, plus d'autres lignes de financement qui font l'objet d'interpellations de la cour des comptes, ont permis d'éviter, jusqu'à présent, la catastrophe du défaut de paiement.

**La responsabilité de la CFE CGC, est de vous dire à toutes et à tous que cet endettement obère et restreint la liberté de manœuvre de générations futures de salariés. En avoir conscience, c'est déjà s'alléger du poids des erreurs passées.**

La position de la CFE CGC est claire : elle demande une vraie stratégie d'avenir portée par la gouvernance, soutenue par elle, et non plus des mesures de juste à temps courttermistes qui font plus penser à de la mendicité institutionnelle qu'au respect des engagements et des valeurs de l'AFPA en faveur des besoins sociétaux.

Nous ne nous appesantirons pas sur le rééchelonnement de la dette sociale et fiscale sur 10 ans (80M€), et du passif domanial (35M€), qui, de l'avis de la CFE CGC, sont d'autres mesures supplétives à une véritable stratégie innovante respectueuse de l'envie d'avancer de chacun, pour une unité constitutive d'avenir : l'AFPA

De l'avis de tous les experts, en connaissance des nombreuses pertes de marché éprouvées sur l'exercice 2018, la situation de l'AFPA est exceptionnelle, préoccupante et mérite des mesures d'attention particulière respectant son pilotage, sa guidance et en premier lieu les salariés concernés par cette guidance.

C'est ce que la CFE CGC demande depuis 3 ans. Et même si nous nous félicitons d'avoir été les seuls à avoir soutenu l'EPIC, ce soutien qui apparaît comme un moyen de garantir notre survie ne suffit plus pour toutes celles et ceux qui veulent avoir un avenir A l'AFPA.

**Le Passé : Résultat net 2017 de – 221 M€, Le Présent : Chiffre d'affaire 2018 en baisse,**

**Le futur proche : Besoin de trésorerie proche des 100 M€**

Sachant que l'AFPA est dans la politique du constat, elle a simplement assuré une politique de continuité de compression des charges, certes moindre que par le passé mais synonymique d'absence de projet structurant et dynamique. Pour 2018 le CA de l'EPIC reste en dessous du budget socle de - 25 % , budget socle qui se voulait pourtant prudent.

Le chiffre d'affaire qui est **738 M€ en 2017 devrait fortement baisser en 2018 pour avoisiner à 650M€**. Une 1 ère historique !!!!! Malheureusement pour l'AFPA

L'essentiel de la baisse du CA est due au segment des conseils régionaux (- 67M€). Implicitement, en l'absence d'amélioration sur ce secteur, cela nécessite pour la CFE CGC une réinterrogation de nos pratiques et de nos ambitions, et ceci jusqu'au plus haut niveau des organisations et des responsables. En 5 ans la part du CA des conseils régionaux est passée de 53 % à 46 % de notre chiffre d'affaire. Libéralisée en 2007 suite aux lois de décentralisation de 2002, cette baisse de part de marché des conseils régionaux était pourtant



## Comité Central Entreprise du 11 et 12 octobre 2018

prévisible. L'AFPA malgré des ambitions plutôt d'ordre compensatoire en mode « affichage budget » n'a jamais pu émettre des alternatives stratégiques portée par l'ambition de réussir.

En 2017, seul segment à s'en sortir, le CA « Entreprises et Salariés » est resté relativement stable, autour des 150 M€ et ceci dans des conditions très difficiles, liées à des conditions de « STOP and GO » dues au plan 500 000 qui remplissait et monopolisait les plateaux, laissant peu de marge de manœuvre et de disponibilité.

**Dans ces conditions, le résultat net 2017 affiche 221 M€ de pertes.** Certes, s'il est néanmoins à relativiser dans la mesure où il comprend une provision de 100 M€ pour redevances domaniales, ce nouveau déficit entraîne comme il se doit une dégradation de la trésorerie inquiétante avec des besoins estimés à 100 M€ sur le court terme.

**A ce jour, l'estimation du résultat net 2018 confirme cette trajectoire catastrophique : hors subventions exceptionnelle, ce déficit restera proche des 150 M€.**

### Les salariés

Il est extrêmement dommageable et déplorable qu'en raison d'une définition stratégique erronée, totalement hors phase avec l'environnement (nous parlons de la refondation de 2012), et d'un amorphisme décisionnel de la gouvernance, les salariés aient payé le prix fort de ces erreurs. C'est la conclusion malheureusement humaine de tous les paragraphes précités.

6781 CDI ETP moyen en 2017, 6259 CDI ETP moyen en 2018, la baisse continue sous une forme déguisée et ne satisfait nullement le besoin de ressources complémentaires sur des compétences nouvelles.

Composante essentielle des charges, les frais de personnel représentent 72 % du CA à hauteur de 533 M€.

**Sur d'autres lignes, on peut s'apercevoir que**

Les frais nationaux, témoins d'une AFPA nationale unique et indivisible sont de l'ordre de 76 M€ et témoignent d'une baisse de - 25%.

Sujet à une baisse du nombre de stagiaire en formation, concomitante avec des biens immobiliers de plus en plus en décalage avec les besoins des bénéficiaires, l'hébergement accuse une baisse de fréquentation avec un taux d'occupation variable de 32 à 64 % (moyenne de 51 %).

Sujet à l'accroissement de la dette, les frais financiers qui lui sont liés sont en hausse constante : 16 M€ (en hausse constante), etc, etc...



## Comité Central Entreprise du 11 et 12 octobre 2018

### 2017 : 1<sup>ère</sup> année de l'EPIC, Pourquoi nous avons voté « Pour », pourquoi l'EPIC a un futur

Non soumis au régime de la faillite ou de l'insolvabilité, en raison de la qualité de gestionnaire du service public, l'EPIC est apparu aux yeux de la gouvernance précédente comme un cadre juridique salvateur qui permettait à l'AFPA

- de la sauver d'un no man's land décisionnel et politique dans laquelle on l'avait placé depuis plusieurs années,
- de la positionner, de par la loi, comme un acteur majeur et incontournable sur ses missions nationales de service public,
- de régler temporairement, et en apparence, des difficultés financières insoupçonnables.

Force est de constater, aujourd'hui, que cette simple transformation juridique intervient quelques mois avant une transformation radicale du paysage de la formation professionnelle, environnement dans lequel nous évoluons.

Dans ces conditions la garantie illimitée de l'Etat conférée par le statut d'EPIC apparaît à la CFE CGC comme providentielle mais insuffisante au regard de son poids, et des marges de manœuvres d'investissement qu'il faudrait dégager pour moderniser l'appareil de production. Par le passage en EPIC nous n'avons fait au fond que gagner du temps de « salaire mensuel ». Ce qui n'est pas rien pour le salarié, individuellement. Mais en tardant à agir sur l'avenir, l'EPIC pourrait malheureusement ne pas suffire à protéger tous les salariés au sein de l'Afpa, faute de réponses pertinentes et pérennes apportées à ce jour pour construire l'avenir.

### La CFE CGC assume et maintient sa position : celle de croire en l'AFPA

- Dans le cadre d'un projet structurant incluant notre participation au grand service public de l'insertion présenté dernièrement par le Président de la République
- Incluant de la prospective sur des champs nouveaux, nous permettant non pas de réagir aux secousses mais d'être acteur pilote de l'inclusion sociale innovante
- Permettant à chaque salarié de s'épanouir au travail en étant doté d'une ambition et de moyens au service des enjeux sociétaux

Plus que jamais la CFE CGC garde le cap, celle du pragmatisme et de l'exigence.

Rendez-vous le 18...

La CFE CGC